

# O La lettre des Observatoires

N°1 Mai 1999

## ÉDITORIAL

Financement des écoles privées

### Des observatoires pour la démocratie

La démocratie s'use si l'on ne s'en sert pas. Elle ne se réduit pas au seul débat, à la simple confrontation des idées et des programmes ou aux temps des élections. La démocratie pour qu'elle soit vivante suppose l'existence de lois et pour que l'égalité entre les citoyens soit assurée, le respect des décisions et des lois. Le citoyen, sans distinction de rang et de fortune, doit pouvoir exercer son pouvoir de contrôle. Il doit pouvoir s'assurer que les lois sont appliquées, qu'elles sont la règle pour tous, sans attermoiement et sans détournement.

#### Pour exiger l'application de la loi

En créant les «*Observatoires*», les organisations du CNAL (Comité national d'action laïque) veulent donner à de nombreux citoyens, la possibilité d'exiger la transparence dans l'attribution des subventions décidées par les collectivités locales pour les établissements privés.

Trop longtemps, par démission ou par complaisance, les pouvoirs publics ont fermé les yeux devant la générosité com-

plise de certaines collectivités. Et quand les représentants de l'État deviennent passifs, c'est aux citoyens qu'il revient d'exiger l'application des lois. Les «*Observatoires*» commencent à se constituer.

L'objectif est clair : dans l'ensemble des départements et des régions, ces «*Observatoires*» composés de militants laïques réunissant leurs compétences administratives, juridiques, comptables doivent se charger de regarder la politique des collectivités à l'égard des établissements privés, de vérifier que les subventions attribuées restent dans un cadre légal et qu'elles ne constituent pas une agression délibérée contre le service public d'éducation.

C'est une bataille patiente, tenace que les «*Observatoires*» engagent et qu'ils devront conduire. Une bataille attentive et minutieuse, mais qui est une façon de dire aux partisans de l'enseignement privé que les laïques refusent le laisser-faire et la démission.

Régulièrement, cette «*Lettre des observatoires*» vous sera adressée. Elle se veut un moyen d'information, un outil d'échange à votre service. Et au service de la laïcité.

L'équipe d'animation



## SOMMAIRE

- 2-3  
Tableau sur  
le financement
- 4  
Activités  
et courrier  
des observatoires

**CNAL**  
Comité National d'Action Laïque

209, boulevard Saint-Germain  
75007 Paris  
Tél : 01.45.48.47.22  
Fax : 01.44.39.23.63

Internet  
en cours  
adresse e-mail (messagerie):  
en cours

Ont participé  
à la rédaction de ce numéro :  
Christine Mousson (DDEN)  
Eddy Khaldi (FEN)  
Patrick Gonthier  
(secrétaire général du CNAL)

- Revue trimestrielle
- Directeur de la publication :  
Patrick Gonthier
- N° commission paritaire :  
en cours
- Photos : J-Philippe Rincheval
- Maquette : Robert Leroux
- Impression : Compo Imprim
- Prix au n° : 5 F
- Abonnement annuel : 20 F